

T'as lu l'@ctu' ?

La lettre d'information bimestrielle
de la commune - juin 2022



Le mot de Raphaël DAGUSÉ, adjoint

Le printemps est bien installé et nous avons même connu quelques journées estivales au mois de mai. Une saison propice à la réalisation de projets.

Côté bâtiments, les ouvertures de la mairie ont été partiellement remplacées. Des travaux sont également programmés pour remettre la maison de la famille Plaire en état, située route de Rochereau, à côté de la bibliothèque.

Fin mai, nous avons accueilli Fabrice COUTURIER, en remplacement de Louis-Marie NICOU, au poste d'agent technique. Avec une formation de paysagiste et une solide expérience en travaux publics, Fabrice devrait rapidement trouver ses marques. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Début juin, la voirie allant du carrefour de la Coutancière / Etang des Landes vers la Tourette a été refaite. Les travaux de finition des accotements et le curage des fossés sont programmés aux alentours du 20 juin.

Du côté des associations, l'activité repart aussi comme vous pourrez le lire en page 5. Elles seront d'ailleurs toutes présentes lors de notre "rendez-vous estival" du 9 juillet (invitation jointe) et vous ont préparé quelques animations ludiques. Toute la population est invitée à ce rassemblement et nous espérons vous voir nombreux pour ce moment convivial !

Reste à vous souhaiter un bel été, ensoleillé et ressourçant !

Raphaël DAGUSÉ

MAIRIE
1 Rue Réaumur
85390 TALLUD SAINTE GEMME
02 51 00 34 78

contact@tallud-sainte-gemme.fr
www.tallud-sainte-gemme.fr



Budget 2022

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
charges à caractère général	94 460,00	ventes de produits	158 880,00
charges de personnel	118 600,00	impôts et taxes	140 480,00
autres charges de gestion	137 210,00	dotations et participations	151 150,00
dégrèvements fiscaux	/	autres produits de gestion	6 523,00
charges financières	2 000,00	remboursement/rémunération	/
charges exceptionnelles	/	produits exceptionnels	/
dotation aux amortissements	4 000,00	résultat reporté	251 573,00
virement section investissement	352 336,00		708 606,00
	708 606,00		



INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
travaux de bâtiments	506 447,00	subvention d'équipement	167 175,00
acquisition de matériel	/	emprunts	/
voirie	87 000,00	dotation FCTVA	25 000,00
équipement	27 200,00	autofinancement	352 336,00
remboursement de la dette	26 500,00	amortissement	4 000,00
autres	31 804,00	excédent capitalisé	159 067,00
solde d'exécution	60 052,00	divers	31 425,00
	739 003,00		739 003,00

Participation aux dépenses de fonctionnement du complexe sportif de CHAVAGNES LES REDOUX

Une convention est signée avec la commune de Chavagnes les Redoux pour participer aux dépenses de fonctionnement du complexe sportif, au prorata du nombre de licenciés. Pour 2020, le montant des dépenses s'élevait à 5 689,51 € avec un total de 53 licenciés dont 15 Gemmois. Le Conseil municipal valide la participation aux dépenses de fonctionnement du complexe sportif de Chavagnes les Redoux pour un montant de 1 610,25 €.



Réfection de voirie

La réfection de l'enrobé de la route allant du carrefour de la route de la Coutancière jusqu'à la Tourette a été réalisée début juin. Plusieurs entreprises avaient été sollicitées pour une offre comprenant le déblaiement des rives, la réalisation d'un enrobé à chaud, l'arasement et le curage des fossés, et trois entreprises avaient répondu :

- COLAS : 54 009,00 € HT
- EIFFAGE : 72 831,80 € HT
- CHARIER : 89 811,68 € HT

Le conseil municipal a validé, à l'unanimité, la proposition de l'entreprise COLAS, qui a pu intervenir rapidement.

Subventions aux associations

Le Conseil municipal décide d'octroyer une subvention aux associations et structures suivantes :

- | | |
|---|---|
| UNC – Tallud Sainte Gemme : 100 € | MFR - Chantonay : 40 € |
| CAUE – La Roche-sur-Yon : 40 € | Avenir Gymnique – La Châtaigneraie : 40 € |
| CMS Basket Les Collines – Cheffois : 160 € | CFA – Mouilleron Saint Germain : 40 € |
| MFR – Mareuil-sur-Lay : 40 € | Club Nautique – La Châtaigneraie : 40 € |
| Transport scolaire – Pays des Herbiers : 41 € | PBFC Vendée - Pouzauges : 500 € |

Eclairage public : réduction de l'amplitude horaire

Par souci d'économie énergétique et financière, suite à l'augmentation du coût de l'énergie, une réflexion est en cours à l'échelle de la Communauté des communes pour harmoniser les pratiques sur l'éclairage public.

Le Conseil municipal décide de réduire l'amplitude horaire d'éclairage avec un allumage le matin à 7h au lieu de 6h30 et une coupure à 20h30 le soir au lieu de 22h30 voire 23h30. Selon les conseils du SYDEV, ce changement interviendra au moment du changement d'heure fin octobre.

Pourquoi les abords de la mare Impasse des Aubépines ne sont pas totalement tondus ?

La gestion différenciée consiste à pratiquer un entretien adapté des espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs usages. Il s'agit de faire le bon entretien au bon endroit. Elle est une réponse à plusieurs enjeux :

- Enjeux environnementaux : préserver la biodiversité des espaces naturels, limiter les pollutions (produits phytosanitaires), gérer les ressources naturelles : économies d'eau, gestion des déchets verts...

- Enjeux sociaux : améliorer le cadre de vie des habitants en mettant à leur disposition une diversité d'espaces, éduquer le grand public à l'environnement.

- Enjeux économiques : optimiser les moyens humains, matériels et financiers, maîtriser les temps de travail, adapter le matériel (faucheuse, broyeur...).



Communication

Enseignes sur les bâtiments communaux

La commission communication souhaite faire réaliser des enseignes afin de mieux identifier les bâtiments communaux : Salle des Bruyères, Salle La P'tite Gemmoise, bibliothèque, mairie voire le restaurant.



Trois entreprises ont été sollicitées - PLP de Boufféré, OUEST ENSEIGNES de Moutiers les Mauxfaits, POP XL du Poiré sur Vie. Il reste quelques ajustements à effectuer mais le conseil municipal décide de retenir les propositions de PLP de Boufféré.

Ces enseignes devraient être posées à la rentrée. Voici un avant-goût en photo.

Résultats du concours photos

7 habitants ont participé à notre 2ème concours photo sur le thème "De toutes les couleurs"... Merci et bravo à eux pour leur créativité ; ils ont su capturer de belles couleurs printanières. Les photos sont exposées à la bibliothèque !

Le classement :

1er : Olivier VIVIEN, 2ème : Inès ETOURNEAU, 3ème : Jeanne VIVIEN, 4ème : Mickaël BLANCHARD, 5ème : Alexandrine ETOURNEAU, 6ème : Magalie VIVIEN, 7ème : Garance ETOURNEAU



Prenez date de l'événement "Autrefois Tallud" , le dimanche 16 octobre

En partenariat avec l'association Patrimoine et Savoirs du Bocage, la commission travaille au programme de cette journée où la transmission sera à l'honneur. Fabrication de beurre, de cordes, d'objets en bois, initiation à la forge, atelier tonnellerie, atelier vannerie, école d'autrefois et dictée à la plume, mobilier de la maison paysanne, cartes postales anciennes, exposition de vieux ouvrages, de photos anciennes, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges.

Le programme complet sera diffusé courant septembre, mais nous vous invitons d'ores et déjà à réserver cette date sur votre agenda.

Et retrouvez toute l'actualité de la commune

sur www.tallud-sainte-gemme.fr et sur notre page Facebook "Commune de Tallud Sainte Gemme"



Lien social, intergénérationnel et affaires scolaires

Balade mobilité : une démarche participative très constructive

C'est sous un soleil bien agréable que 20 participants de tous âges ont cheminé dans le bourg et les villages le 14 mai dernier, à pieds ou en poussette pour certains, et à vélo pour d'autres. L'occasion de relever le positif et de pointer, ensemble, les améliorations à apporter pour les piétons, cyclistes, voitures, bus, afin que chacun trouve sa place, en toute sécurité. Certains aménagements ne devraient pas tarder à être réalisés.

La vitesse excessive aux entrées de bourg ou à certaines intersections, et le manque de visibilité occasionné par les haies qui empiètent sur le domaine public ont été soulevées à plusieurs reprises. Merci à chacun d'en prendre note pour la sécurité de tous !



Et un grand merci aux participants d'avoir ainsi nourri la réflexion engagée sur le Pays de Pouzauges !

Pédibus, vélobus et équibus pour aller à l'école autrement !



Dans le cadre du Défi Mobilité lancé en Pays de la Loire, la commune a proposé une nouvelle fois aux enfants de se rendre à l'école à pied, à vélo ou en calèche. Les sourires sur les petits visages en disaient long !

Un grand merci à la dizaine de bénévoles qui s'est relayée toute la semaine pour encadrer les enfants.



Participation à la commémoration du 8 mai

Participation au vote et à la remise des prix
du concours photo



L'@ctu des asso' locales

Théâtre en plein air "L'arbre qui plantait des hommes", le **vendredi 10 juin**, à 20h30
au lieu-dit La Grignonnière - organisé par le Pays de Pouzauges - Compagnie Patrice Cosnet
Première partie assurée par la troupe locale Cha'llud la compagnie !
Réservation auprès de l'Echiquier : 02 51 61 46 10 - adulte : 10 €, 12-18 ans : 5 €, moins de 12 ans : gratuit

Concours équestres, les **dimanches 12 juin, samedi 18 et dimanche 19 juin**, à la ferme équestre de la Tuilerie

Assemblée générale du PBFC Vendée le **jeudi 16 juin** à 19h00 - Salle des Bruyères

Portes ouvertes de la ferme équestre : le **dimanche 26 juin** à partir de 14h30

Cha'llud la compagnie ouvre son **école de théâtre** à la rentrée !
Tu seras en CP, CE, CM ou au collège à la rentrée, et tu rêves de monter sur les planches ? Viens à la réunion de présentation le **mardi 28 juin** à 19h00 à la Salle des Bruyères. Activité encadrée par une comédienne professionnelle et groupes constitués en fonction des âges et des inscriptions.
Contact : challudlacompagnie@gmail.com

Kermesse de l'école Sainte Marie, le **samedi 2 juillet**, organisé par l'OGEC Sainte Marie

Concours de pétanque, le **vendredi 8 juillet**, organisé par le Comité des fêtes
début du concours à 20h - 8 € par doublette, bar et restauration sur place

Et retrouvez toutes les associations locales lors de notre **"RENDEZ-VOUS ESTIVAL"**
le **samedi 9 juillet** à partir de 11h00, aux abords du city-stade et à la Salle des Bruyères !
Inscrivez-vous nombreux pour ce moment convivial !



Personnel communal : un nouveau visage

Nous souhaitons la bienvenue à Fabrice COUTURIER qui succède à Louis-Marie NICOU au poste d'agent technique.

Il aura notamment en charge l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux.

Nouvelles adresses mail :

Depuis fin mai, l'adresse mail de la mairie a changé. La voici : **contact@tallud-sainte-gemme.fr**

Aussi, des adresses mails ont été créées pour les élus :

- Lionel GAZEAU : maire@tallud-sainte-gemme.fr
- Raphaël DAGUSÉ : patrimoine@tallud-sainte-gemme.fr
- Élise DAGUSÉ : communication@tallud-sainte-gemme.fr
- Mickaël ETOURNEAU : population@tallud-sainte-gemme.fr

Ouverture du city-stade

Pour des raisons de sécurité et de tranquillité publique, l'accès au city-stade est désormais autorisé **de 9h30 à 20h00** tous les jours. Merci d'en prendre note.



Besoin urgent de consulter un médecin ?

Un Centre de Soins Non-Programmés a ouvert aux Herbiers à destination des habitants des Pays de Pouzauges, des Herbiers, de Mortagne et de Chantonnay, qui n'ont pas de médecin traitant ou dont le médecin est indisponible.

Ce centre est ouvert en journée et pour un motif de consultation courant ne nécessitant pas un déplacement aux urgences : une grippe, une gastro-entérite, une lombalgie, par exemple.

Attention, ce centre de soins n'est accessible qu'en composant le **116 117**. Merci, donc, de ne pas vous déplacer sans avoir composé ce numéro au préalable et obtenu un rendez-vous.

En cas d'urgence vitale, appelez le 15.

Cocktail de l'orientation, à destination des parents d'élèves de 4ème

Soirée dédiée à l'orientation des jeunes le jeudi 9 juin à 19h30, à l'espace de vie sociale à POUZAUGES - parking du Vieux Château. Au programme : outils, bons plans, témoignages, échanges en toute convivialité !

Contact : service jeunesse Communauté de communes - 02 51 57 14 23

Les élections législatives, c'est bientôt !
dimanches 12 et 19 juin, en mairie, de 8h à 18h

